2015

INFO GRAUVES

Mairie de Grauves

Commission communication

04/12/2015

Edito du maire

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez tous, notre pays a subi en ce début d'année 2015, les attentats de Charlie et cette fin d'année se termine encore dans une horreur sans nom.

Ce 13 novembre dernier, 130 innocents sont abattus et des centaines d'autres blessés par des terroristes engagés dans le djihad. Je veux, au nom de notre commune, rendre hommage, bien sur, à toutes les victimes et à leurs famille, mais aussi au courage exemplaire des forces de police et de gendarmerie, aux pompiers, ainsi qu'à tout le personnel hospitalier.

Dans l'actualité, se profile les élections régionales…Comment se nommera notre grande région ? Peut être la région Grand Est.

Plus près de nous, la CCEPC (Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne) et ses futurs rapprochements : qu'en sera-t-il au 1er janvier 2017 ? Déjà, la CCRV (Communauté de Communes de la Région de Vertus) a délibéré pour rejoindre Epernay. Quant à la CCEVM (Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne), elle est contre ce nouveau périmètre territorial. Pour l'instant, les communes donnent des avis, les présidents concernés et le préfet en débattent…Cela représenterait 67 communes pour 65000 habitants. Mais pour quelles économies ?

Cotés travaux, la CCEPC procède à une extension du réseau électrique sur le chemin menant au château d'eau du Mont des Charmes, en vue d'un traitement automatique de l'eau. Une clôture sera réalisée pour répondre au périmètre de sécurité.

Nous en arrivons à nos projets. J'avais annoncé, lors de mes vœux, que 2015 serait une année de réflexion, c'est ce que nous faisons. Toutefois, j'avais espéré rénover le lavoir pour cette fin d'année mais, les artisans tardant à rendre leurs devis, ce ne sera que pour le printemps. J'espère aussi lancer la réfection des trottoirs en 2016, sur une partie de la rue d'Epernay et de la rue du stade, etc…Quand aux ateliers communaux et à la structure associative et sportive, des réunions de travail vont se mettre en place. D'autres travaux complémentaires devront être pris en compte et mis à l'étude. Nous devons nous conformer aux normes de l'accessibilité handicapés sur l'ensemble de nos bâtiments communaux, ERP (Etablissement recevant du public) : déjà 21600 € d'honoraires pour la commune et 11400 € pour le syndicat scolaire.

Coté école, pour la commune de Grauves, la quote-part des dépenses de fonctionnement, du périscolaire et de l'entretien s'élève à 93000 €, somme importante pour notre budget. Nous avons aussi de gros problèmes avec la commune de Morangis qui refuse de payer. Vous pourrez en lire le récit un peu plus loin.

La réfection du POS (plan d'occupation des sols) est toujours en cours, remplacé par le PLU (plan local d'urbanisme). Une réunion publique sera proposée sans doute courant 2016.

Néanmoins, face à ces projets évolutifs, la vigilance financière devra être de rigueur. Les recettes étant en diminution (dotation de l'état et subvention en baisse), il conviendra d'être prudent sur la gestion de nos finances.

Pour terminer, et sans oublier les évènements qui viennent de secouer notre pays, je vous souhaite toutefois de bien terminer 2015 ainsi qu'une bonne année 2016 en espérant un monde réconcilié et un peu moins fou.

Monsieur le Maire

TRAVAIL DES COMMISSIONS

Commission voierie et chemins communaux *(PG)*

Depuis 2 ans, la commune de Grauves a la volonté d'entretenir ses chemins communaux

Au mois de mai 2015, 6 chemins ont été refaits en priorité.

Chemins : d'Epernay (Basse Roualle)

Chemin des Patis

Mont des Charmes

Saussaies

Fondit

Essart

Afin d'éviter toutes nuisances pour les vignerons, les travaux ont duré seulement 2 jours

L'entreprise qui a été choisie est la même que l'an dernier, l'entreprise Pelleaux

Cette dernière a amené des matériaux venant de la plate forme Colas à Cuis soit environ 200 tonnes, les a étalé au bulldozer et enfin, a compacté les chemins à l'aide d'un rouleau vibrant.

Une partie des matériaux, soit 2 camions sont stockées près de l'ancienne salle des fêtes dans l'attente d'être utilisé sur des chemins endommagés.

Au mois de novembre, l'équipe de cantonnier a également rebouché, sur la route touristique des rouillons, les quelques nids de poules qui pouvaient perturber la circulation de nos concitoyens

La commission souhaite répondre au mieux à l'attente de ses riverains, que ce soit des professionnels (vignerons) ou des particuliers (associations, promeneurs, VTTistes …)

Commission environnement et fleurissement *(OV)*

Un membre de la commission a participé à une journée de sensibilisation et formation sur **"les actions pour une collectivité en faveur du développement durable"** L'interdiction prochaine des *produits* phytosanitaire va nous amener à jardiner autrement : paillage des massifs, utilisation de plantes couvre sol, désherbage mécanique ou thermique…

Grauves s'étant portée volontaire auprès de la CCEPC pour tester le compostage communal, Christopher et Laurent, nos deux employés au service technique, ont suivi une formation à ce sujet. Des bacs à compost vont être installés dans le jardin, rue des Buttes afin de recevoir les feuilles mortes, les tontes de pelouses,

les déchets alimentaires de la cantine de l'école et tout autre déchet organique…Le compost obtenu sera utilisé dans les massifs et les jardinières.
Nous espérons ainsi réduire au maximum les déchets verts et montrer l'exemple aux habitants, les encourager à faire de même.
Nous nous interrogeons également sur la pertinence d'installer un poulailler, expérience déjà testée dans plusieurs communes et chez certains particuliers.

Le palmarès départemental du concours des maisons fleuries 2015 :
Dans la catégorie maison avec grand jardin, un prix d'excellence a été attribué à Mr et Mme Jean-Claude Dehec de Montgrimaux. Les prix ont été remis à Giffaumont Champaubert le 13 novembre dernier.

Le jury régional des villes et villages fleuris a décidé de maintenir notre commune dans son classement villes et villages fleuris-1fleur. Ses membres nous avaient rendu visite début août. Voici leurs conclusions : *Joli village viticole verdoyant avec une nouvelle municipalité très motivée, qui pérennise bien sa première fleur, très bonne implication des scolaires dans la réalisation de plusieurs massifs et du jardin avec partage des récoltes. Continuer le paillage des massifs, pratiquer la taille douce des arbres et arbustes, cacher les bennes.*

La commission a parcouru les rues de Grauves en mai et en juillet afin de sélectionner les maisons mises en valeur par leur fleurissement ou leurs plantations…Les prix seront remis lors des vœux du Maire en janvier prochain.
La « journée nature » sera renouvelée au printemps prochain avec une randonnée citoyenne pour le ramassage des déchets dans et autour de Grauves et une bourse aux plantes (vivaces, arbustes, graines…)

Commission cimetière *(OV)*

La procédure de reprise des concessions, débutée par la précédente municipalité, se termine. Elle concernait 37 sépultures en état d'abandon Un dernier affichage au cimetière et à la mairie a eu lieu d'août à novembre. Au bout de ces 3 ans de procédure obligatoire, il ne reste plus que 23 tombes concernées : les autres sont sorties de la procédure suite, soit à la manifestation des familles, soit à cause de la disparition des panonceaux de reprise des concessions disposés sur les tombes. En juillet, 4 entreprises de pompes funèbres ont été reçues afin de déterminer les travaux et établir les devis. Ces travaux vont permettre de libérer des emplacements mais aussi de libérer un accès vers l'ancien jardin du presbytère, disponible pour une vingtaine de sépultures.

D’autres aménagements ont été proposés au conseil municipal :

- Des emplacements réservés aux cavurnes, petit caveau familial pouvant contenir plusieurs urnes funéraires et sur lesquels les familles pourront installer un monument de leur choix.
- Une stèle « jardin du souvenir » ainsi qu’une grande plaque à fixer sur le mur de l’église afin d’y inscrire les noms des personnes dont les cendres ont été dispersées dans ce jardin.

Ces aménagements seront rediscutés avant d’être inscrits au budget 2016.

Les travaux de reprises de concessions se feront en plusieurs tranches car leur coût est élevé. La première tranche concernera toutes les tombes enherbées et celles avec un monument en mauvais état ou menaçant de s’écrouler. Le devis pourra rapidement être signé et les travaux pourront commencés sûrement début 2016.
La deuxième tranche concerne les tombes, avec ou sans caveau, avec un monument ancien ne présentant aucun risque, dont la tombe la plus ancienne du cimetière, celle de Jean-Baptiste Lebrun, membre du conseil, décédé le 8 juillet 1854. Faudra-t-il faire cette deuxième tranche ou garder ces anciennes tombes afin de conserver son caractère à notre cimetière?
Les travaux seront bien sûr effectués dans un cadre législatif rigoureux et dans le plus grand respect que nous devons aux défunts. Les restes seront placés dans des boites étiquetées et déposées dans l’ossuaire de cimetière.

Un nouveau règlement devra être écrit, concernant notamment la taille et les prix des concessions pour les cavurnes, la taille des nouvelles sépultures au niveau de l’ancien jardin du presbytère…
Concernant le règlement actuel, nous rappelons aux personnes concernées que les potées fleuries ne doivent pas être posées sur le colombarium mais sur le sol, ceci afin de ne pas trop salir le marbre ou l’abimer. Le dépôt de fleurs n’est pas autorisé dans le jardin du souvenir sauf le jour de la dispersion des cendres.

Commission sécurité *(OV et Cyril Hubert)*

En juin dernier, a eu lieu au foyer rural une réunion publique animée par le Major Emmanuel Jardon, de la brigade d’Avize au sujet de la participation citoyenne. Hélas peu d’habitants s’étaient déplacés, malgré les problèmes de vols récurrents dans notre village…

Le dispositif de participation citoyenne, déjà en place dans beaucoup de villages est une démarche partenariale et solidaire. Le protocole, signé entre le maire, le préfet et le commandant de gendarmerie accroît l'efficacité de la lutte contre la délinquance, les informations reçues par les forces de sécurité leur permettant une présence sur le terrain mieux ciblée.
Le maire a inscrit parmi la population des personnes volontaires, référentes, en relation directe avec lui et la gendarmerie afin de signaler tout événement ou comportement suspects. Ces personnes n’ont pas vocation à se substituer à l’action de la gendarmerie. Elles ont été choisies selon leur lieu d’habitation, leurs horaires… et bénéficieront d’une formation.

Sensibilisé aux phénomènes de délinquance, chaque habitant devra continuer à avoir une attitude de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage du courrier…

Prévention cambriolages
Au quotidien :

Fermez la porte à double tours même si vous êtes chez vous, soyez vigilants sur tous les accès de votre propriété, ne laissez pas de clés sur les serrures intérieures des portes vitrées, ne laissez pas d'échelle ou d'échafaudage permettant l'accès ainsi que des outils qui pourraient être utilisés, n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés, ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs, confiez les à une personne de confiance.

Placez en lieux sur, bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voitures, ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres, si vous possédez un coffre fort, qu'il ne soit pas apparent.

Numéros de téléphones utiles :
Police/Gendarmerie :17
Appel d'urgence européen :112
Gendarmerie Avize :03.26.57.52.17
Opposition carte bancaire :0 892 705 705
Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
Téléphones portables volés :
SFR :1023
ORANGE :0 800 100 740
BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00

Au niveau sécurité routière : de nouveaux miroirs ont été installés aux intersections Grande Rue/Rue d'Epernay et rue des Aniers/Rue d'Epernay à la grande satisfaction des usagers.

Commission sports et relations avec les associations *(OV)*

La commission invitera l'ensemble des associations en début d'année afin d'organiser le forum associatif qui se tiendra surement en juin ou début juillet. Cette journée aura pour but de réunir les associations sur un même lieu afin de partager une journée conviviale, de faire découvrir toutes les activités, de proposer des initiations ou démonstrations…ce serait nos « boucles de Grauves » dont l'entrée serait libre.

Nous rappelons aux associations qu'elles peuvent nous adresser leurs articles, photos, questions diverses par mail : com.assocs.grauves@gmail.com.

Commission des fêtes et animations culturelles *(OV)*

Plusieurs manifestations se préparent actuellement :

Le repas des anciens, offert par la municipalité aux personnes de plus de 67 ans se déroulera le vendredi 11 décembre au foyer rural.

Samedi 19 décembre : le Père-Noël en personne arrive du Grand Nord en calèche! Les enfants du village sont attendus nombreux pour l'accueillir: goûter et friandises seront distribués aux petits et vin chaud à leurs parents.

Les vœux du maire courant janvier (date à définir) permettront aux habitants de se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

Le carnaval fêtera le retour du printemps pendant les vacances de Pâques : petits et grands, préparez vos déguisements !

Commission information et communication *(OV)*

Le site internet de la commune est (enfin !) consultable à l'adresse suivante : mairie-grauves.fr
Pour ceux qui ne se sont pas manifestés pour continuer à recevoir Info Grauves papier, notre journal sera consultable sur le site dans la rubrique infos pratiques.

TOURISME

Association des Coteaux sud d'Epernay *(MZ)*

Il va faire parler de lui, faire couler beaucoup d'encre et diviser la population entre les « j'aime », les « je n'aime pas ».
Il s'agit bien sûr du nouveau panneau « Dégustation » réalisé par Mme HEYDECKER, que l'association des Coteaux Sud d'Epernay a choisi pour remplacer celui de Mr CARTIER. Les différents tableaux de l'artiste, que vous retrouverez dans les 13 villages faisant partie de l'association, expliquent le processus d'élaboration du Champagne.
Qu'on l'aime ou pas, il fait maintenant parti de notre village et nous devons respecter l'œuvre et l'artiste et comme le dit l'adage « les goûts et les couleurs ne se discutent pas ».

Pays d'art et d'histoire *(OV)*

Après plusieurs réunions d'information proposées par Mme Aurélie Bourré, chargée d'étude auprès de la direction de la culture de la ville d'Epernay, notre commune, par vote du conseil, vient d'adhérer au projet de « Pays d'art et d'histoire ».
Dans notre région, six villes sont labellisées : Langres, Reims, Sedan, Châlons-en-Champagne, Troyes et Charleville-Mézières mais depuis quelques années, ce label n'est plus donné à une ville seule mais à un territoire, un « pays ». Epernay a donc proposé à 41 communes avoisinantes situées dans 5 communautés de communes (55000 habitants) de composer ce pays.
Jusqu'à la labellisation, la Ville d'Epernay s'engage à porter le coût du poste de la chargée de mission ainsi que toutes les actions de préfiguration. Ce ne sera qu'une fois le label obtenu que toutes les communes du périmètre participeront financièrement au budget du PAH. Pour Grauves, cela coutera 0,40€ par habitant et par an. Par convention, la commune s'engage pour 10 ans renouvelable ou non.

Qu'est ce que ce label ?
Ce label est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication suite à la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'architecture. Le label qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de médiation et de protection de la qualité architecturale et du cadre de vie. Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti que les patrimoines naturels, industriels et immatériels. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'un pays riche de son passé et fort de son dynamisme.

Une fois le label obtenu, les collectivités s'engagent à :
- créer une meilleure lisibilité du patrimoine aux yeux du jeune public, des habitants et des touristes
- impulser une dynamique locale autour de l'Animateur de l'Architecture et du Patrimoine en s'appuyant sur toutes les structures culturelles et patrimoniales du territoire, les Offices de Tourisme, les associations…
- développer une autre façon de découvrir le patrimoine en renforçant les rendez-vous existants et en diversifiant les modes de présentations et de diffusion.

Une fois le label attribué et la convention signée, le ministère de la Culture et de la Communication apporte un soutien aux collectivités locales.
D'une part, l'Etat apporte son soutien scientifique et culturel, favorise l'animation du réseau, propose des formations à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine et propose un appui à la réalisation de documents d'information, d'exposition et d'outils pédagogiques, etc. D'autre part, l'Etat apporte un soutien financier.
Concrètement, grâce à ce label, notre commune ne se sentira pas isolée par rapport aux autres communes, et « boudée » par les touristes, elle pourra figurer dans des guides, recevoir des manifestations ou des expositions itinérantes. Encore faut il faire des efforts pour mettre en valeur notre patrimoine, peut-être participer aux journées européennes du patrimoine ?

Office du tourisme d'Epernay *(OV)*

Une récente réunion du maire et des adjoints avec Mme Déborah Mirbelle, chargée de mission tourisme CCEPC, adjointe de direction OTEPC, a permis de recenser l'offre touristique de la commune (accueil chez les vignerons, hébergement et restauration, manifestations, patrimoine et itinérance), de parler des projets (circuits de randonnée, aménagement d'aires de pique-nique, belvédère) et attentes (accompagnement de la CCEPC, aides financières…).
L'office du tourisme distribuera les nouvelles plaquettes de Grauves et sur son site internet, il y aura un lien vers notre propre site internet. A noter que les maisons de Champagne peuvent adhérer à l'office de tourisme pour avoir une meilleure visibilité et devenir partenaires.

Plan de Grauves *(OV)*

Une nouvelle plaquette de Grauves est en cours d'impression. Elle regroupera le plan du village, des indications sur sa situation géographique, son patrimoine, son histoire et les entreprises de la commune qui ont participé à son financement. Destinée aux touristes de passage, elle sera distribuée à l'office du tourisme d'Epernay, à la mairie de Grauves, au café restaurant « le centre », dans les gîtes ou chambres d'hôtes du village ainsi que dans les maisons de Champagne. Vous en recevrez également un exemplaire dans votre boite aux lettres dés réception.

UN ŒIL DANS LE RETRO …

Cela s'est passé dans le village, un petit retour en images …

Fête patronale : 27-28-29 juin 2015 *(MZ)*

Samedi soir, la retraite aux flambeaux a rassemblé petits et grands, pour défiler à la lueur des feux de bengale et se retrouver sur la place de la mairie où les enfants ont pu se divertir sur les différents manèges.

Le dimanche, c'est sous un soleil radieux et une température caniculaire, que la **fanfare de CREUTZWALD** a déambulé dans les rues de notre village.

Devant de nombreux spectateurs, la fanfare a paradé avec des musiques entraînantes et des chorégraphies complexes.

Suite au défilé, une aubade sur la place de la mairie lui a permis de montrer ses talents de musicien et de chorégraphe.
Le week end s'est terminé par la traditionnelle paëlla

géante, toujours aussi délicieuse, que les nombreux Grauviots et Grauviottes ont dégusté sur la place de la mairie le lundi soir.

Bravo aux cuisiniers et cuisinières de l’association « L’art de vivre ».

Boucles de champagne *(MZ)*

Cette grande manifestation sportive, organisée par l’office des sports d’Epernay, le Lions Club et la commission sports et relations avec les associations du conseil municipal de Grauves, s’est déroulée dans notre village le 5 juillet dernier.
Sous un soleil radieux et une chaleur estivale, les associations de Grauves ont répondu présentes. Chacune a pu faire découvrir son activité et faire participer les visiteurs qui le désiraient.

Le club de modélisme nous a régalé avec les voltiges de ses avions

Petits et grands ont put s’essayer au tir laser grâce au club de tir La Fraternelle .

De belles parties se sont jouées au tennis de table proposé par le TTG …

… ainsi qu'à la belote grâce au club de L'âge d'or

Présents également, les Anciens Combattants qui tenaient la buvette en compagnie de L'art de vivre qui avait mitonné une superbe paëlla et des grillades.

La Ruche a fait découvrir ses activités d'été.
Les cyclistes et randonneurs ont suivi les parcours préparés par l'association GASPA

L'Amicale des Pompiers a fait découvrir les gestes de premiers secours

L'ambiance était assurée par la musique endiablée de la zumba avec l'association Sport et Loisirs à Grauves

Les chiens de la Détente Canine, trop incommodés par la chaleur étouffante n'ont pas pu faire leur démonstration, ainsi que l'association des Parapentes qui, par manque de vent, n'ont pas pu décoller et donc atterrir sur le stade comme prévu.

Le Foot avec l'U.S.Avize-Grauves a eu un beau succès

Certaines associations attendaient les visiteurs dans leurs locaux, pour des raisons pratiques pour le Billard Club ou des raisons de compétitions (Grand Prix de Champagne) pour le Ball Trap Club.

14 juillet *(OV)*

Le 13 juillet au soir, de nombreux habitants s'étaient donnés rendez –vous pour la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice suivi d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le lendemain, 14 juillet, la météo chaude et ensoleillée a contribué à la réussite de cette journée.

Le matin, une cérémonie aux monuments aux morts a rassemblé les anciens combattants, le maire et son conseil municipal, les présidents d'associations …accompagnés de l'Avenir Musique d'Epernay. Elle a été suivie par le traditionnel vin d'honneur, servi place de la mairie en raison du beau temps et au cours duquel la fanfare a eu la gentillesse de jouer quelques morceaux de musique populaire…

Plus de 100 personnes se sont retrouvées ensuite au stade pour un repas champêtre pris en plein air : salades composées, agneau à la broche et poulet rôti accompagnés de pommes de terre, fromages et tartes composaient le menu.

L'après midi s'est poursuivi dans la bonne humeur avec belote, pétanque et structure gonflable pour les enfants. Les participants aux concours ont été récompensés par divers lots proposés par « Gillou, notre animateur maison » qui, par sa gouaille et sa bonne humeur, a assuré l'ambiance.
Cette journée conviviale et agréable s'est terminée par un barbecue.

Vendanges 2015*(PG)*

Les vignerons de Grauves ont eu la chance de récolter des grappes mures, saines, de qualité et surtout en quantité ! Les premières dégustations de vins clairs ont d'ailleurs d'ores et déjà permis de relever de très jolies surprises.

L'année 2015 n'a pourtant pas été sans difficultés climatiques, avec des périodes de sécheresse et un été où la pluie était quelque peu en grève. Et malheureusement, d'autres difficultés n'étant pas de notre fait, à nous viticulteurs, sont venues alourdir notre réalité.

Après un hiver doux, le printemps arrive fraichement sans gelée. Riche en pluie, le début de saison fait craindre des attaques de mildiou.

Le mois de juillet est dominé par un soleil radieux qui nous a protégé de ce champignon tant redouté ces dernières années.
La vigne, grâce à un ensoleillement rarement constaté durant cette période, pousse avec sérénité.
Mais tout bon vigneron sait que les fortes chaleurs estivales amènent trop souvent ces orages jaunes gorgés de grêles.

Habituellement mi juin, la fleur s'est faite tout début juin annonçant une vendange hâtive. La seule maladie que bon nombre de vigneron ont eu du mal à maitriser sera pour l'année 2015, l'oïdium.
Dopé par les fortes chaleurs, ce parasite n'a heureusement eu qu'une faible incidence sur la qualité et la quantité de la récolte de Grauves.
Cela nous fait malgré tout réfléchir à la stratégie que le vigneron devra adopter pour ces prochaines années face à la résistance de ces maladies.

Arrivée avec quelques jours d'avance par rapport à l'an dernier, la vendange avait très bien démarré. Malheureusement les orages en fin de vendange obligèrent le vigneron à rentrer ses raisins plus rapidement que prévu.

En conclusion, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Il y a un facteur malgré tout commun à chaque vendange : le vigneron qui grâce à son savoir-faire, nous donnera un champagne toujours exceptionnel.

Sortie vendange école maternelle *(MZ)*

La vendange est un moment important dans notre village et la faire découvrir aux petits de l'école maternelle est une chose incontournable.
Si tous les enfants connaissent le raisin et le champagne, peu savent ce qu'est un pressoir. C'est donc dans un centre de pressurage de Grauves, les pressoirs GASPARD, que les petits écoliers ont fait cette découverte.
A la fin de la visite, tous ont pu gouter au jus de raisin frais.

Opération « Coteaux propres » Samedi 03 octobre 2015 *(PG)*

Le classement récent au Patrimoine mondial de l'Unesco de nos Coteaux, Maisons et Caves de Champagne nous fournit l'opportunité de nous regrouper autour d'une cause commune : la préservation de nos paysages et l'amélioration de notre cadre de vie, en impliquant habitants, collectivités locales et acteurs de la viticulture.

Le samedi 03 octobre 2015, la commune de Grauves, l'association Paysages du Champagne, le CIVC, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, ainsi que la Communauté de communes d'Epernay, a invité la population et les amoureux de la nature à rendre cette zone encore plus propre.
Malheureusement, seule une quarantaine de village participèrent à cette opération en 2015.

Les volontaires étaient attendus à partir de 8h30 sur le parking de la mairie.
Grâce au beau temps qui était de la partie, une quinzaine de bénévole ont pu nettoyer les abords de Grauves dans une ambiance conviviale.

Après 3 heures de promenade, environ 2 mètres cube d'ordures diverses ont été ramassés (essentiellement du plastique).
Plus que le fait de nettoyer, l'opération devrait permettre de sensibiliser nos concitoyens (et vendangeurs) à ne plus jeter de détritus dans la nature.

Un verre de l'amitié a été offert par la municipalité à tous en fin de matinée.
Nous espérons vous retrouver plus nombreux l'an prochain pour une nouvelle opération et pourquoi pas organiser en fin de matinée un barbecue afin de terminer par un moment de convivialité.
Il est demandé à chacun de s'inscrire l'an prochain préalablement pour faciliter l'organisation, auprès de la mairie de Grauves, tél. : 03.26.59.71.30

Remise du chèque des Boucles de Champagne au Lions Club *(MZ)*

Le 5 juillet 2015, la chaleur étouffante n'avait pas réussi à affaiblir l'effervescence et la bonne humeur qui régnait au foyer rural et sur le stade de Grauves. Ce jour là, les Boucles de Champagne ont été une réussite non seulement, en nombre de participant (552), mais aussi en bénéfices. En effet, la somme rondelette de **3850,00€** a été récoltée grâce aux dévouements des différents bénévoles.

Et c'est le 14 octobre dernier, que Mr JOURNE entouré des différents responsables des Lions Club Epernay et Epernay Val Champagne, de Mr BRUGNON président de l'Office des Sports d'Epernay Pays de Champagne, et de Mme NOIR, coordinatrice des Boucles de Champagne pour l'OSEPC, a remis à Mr Georges PLACET, membre du conseil d'administration de la Fédération Internationale des Lions, le plus gros chèque jamais émis depuis la création des Boucles de Champagne. Rappelons que les bénéfices de cette journée sont reversés à une œuvre caritative (cette année, vaccin contre la rougeole)

Mme Nelly NOIR

Mr Georges PLACET

Au cours de cette cérémonie, chaleureuse et conviviale, les présidents des différentes associations, qui ont participé aux Boucles de Champagne, ont fait un bilan plutôt positif de cette journée et se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.

Le champagne royal coteau fait peau neuve *(PG)*

Début octobre, la coopérative a entrepris des travaux de rénovation sur sa façade.
Une nouvelle enseigne a permis de rajeunir le visuel de l'établissement, tout en conservant la tradition avec le tonneau du comité de Saint Vincent.
En effet, ce dernier fit don du foudre, ou tout au moins d'une partie en échange du gîte et du couvert.

Plus sérieusement, le président du Champagne Royal Coteau proposa à ses adhérents coopérateurs de mutualiser les services tant dans l'administration que dans la production, le but de cette politique étant de réduire les coûts de production afin de mieux appréhender l'avenir de l'entreprise.

Connaissez-vous votre coopérative ?
Créée en 1948, elle compte actuellement 176 adhérents soit 52 hectares de vignes.
Elle commercialise 76000 bouteilles dont 30 % à l'export.
Petite particularité, le Royal Coteau a développé un segment de marché assez atypique pour notre profession : le Kasher.
Après de nombreuses années passées à la tête de cette entreprise, Michel Lagoutte a laissé sa place au nouveau président, Gérard Journé.

Cérémonie du 11 novembre *(OV)*

C'est sous un soleil radieux pour la saison que s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre. L'association des anciens combattants avec son président, Mr Jean Ruelle, des membres du conseil municipal, les adjoints et le maire, Mr Jean-Pierre Journé, le corps communal des sapeurs pompiers de Grauves, quelques présidents d'association et quelques habitants se sont retrouver autour du monument aux morts pour rendre hommage aux soldats disparus lors de « la grande guerre » et des autres conflits du siècle dernier.

Cette année, l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) avait demandé qu'un jeune du village lise un message sur l'importance d'être reconnaissant, de se souvenir et de rendre hommage à tous ceux qui se sont battus pour un idéal de paix, de liberté et de fraternité. Ce texte se terminait en insistant sur l'organisation des nations unies dont on fête, cette année, le 70ème anniversaire de la signature de la charte et dont le recours est indispensable, vu la situation internationale actuelle particulièrement dangereuse, et en invitant toutes les générations et spécialement la jeunesse, à œuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire et en paix. C'est Martin Vermeersch, élève de 3ème qui a accepté cette mission.

Après le dépôt de gerbes et un moment de recueillement, les participants se sont rendus à la mairie pour partager le verre de l'amitié.

GROUPE SCOLAIRE DES 3 COTEAUX

Les effectifs sont à peu près stables pour 2015/2016 :

L'école maternelle accueille 50 enfants

- 25 en petite et moyenne section avec Me Lambert
- 25 en moyenne et grande section avec Melle Leau

Il y a 95 enfants inscrits en primaire

- 23 en CP/CE1 avec Mme Groizier
- 23 en CE1/CE2 avec Mmes Mirbelle et Laurain
- 22 en CE2/CM1 avec Mme Deandrade et Mr Gilliot
- 27 en CM1/CM2 avec Mrs Vitry et Gilliot

Soit 145 enfants venant de villages différents :

- Grauves : 47
- Morangis : 31
- Moslins : 23
- Monthelon : 20
- Mancy : 11
- Chavot : 4
- Autres : 9

Une centaine d'enfants fréquentent la cantine et environ 80 % des enfants sont inscrits aux temps d'activités périscolaires.

Travaux du syndicat scolaire

La mise en place des activités périscolaires a été très difficile en raison du désistement pour raisons familiales, fin août, de la personne que le syndicat avait recruté pour prendre la direction des temps périscolaires. En plus de l'organisation, elle devait assurer l'animation de 2 activités dont du judo pour les primaires et les études du mardi et du vendredi. Autant vous dire que la déception fut grande ! A cela s'est ajouté, fin septembre, le départ de 2 bénévoles dont les activités extérieures ne permettaient plus leur présence à l'école et début novembre, la démission de l'animatrice de l'atelier musique…Malgré nos recherches et notre volonté de trouver rapidement des solutions, nous n'avons pas pu assurer toutes les activités, notamment en maternelle.

Cette année, ce sont toujours 3 membres du syndicat, adjoints dans leur propre commune, qui assurent l'organisation des activités et le remplacement des animateurs absents. Pour terminer, un grand merci aux personnes qui participent aux temps périscolaires. Certains ont intégré l'équipe d'animation au pied levé ou ont changé d'affectation et nous leurs en sommes très reconnaissants.

Les enfants de primaire ont donc des activités périscolaires le mardi et le vendredi pendant 1H30 : arts plastiques, échecs, jeux de société, billard, tennis de table, jardinage, football, gym, basket, théâtre, couture, atelier lecture…

Ceux de maternelle ont deux activités de ¾ d'heure le mardi et le vendredi : éveil corporel, jeux de construction, d'éveil et de société, petits bricolages, initiation à l'anglais, éveil musical… Les plus petits continuent leur sieste les premiers ¾ d'heure afin de respecter leur rythme journalier.

A propos de l'activité jardinage, les récoltes de l'automne ont été généreuses, ceux qui sont passés devant notre potager ont pu le constater. Les enfants ont pu cuisiner un velouté de potiron et de la confiture de tomates vertes à la vanille. Les projets pour l'hiver sont la fabrication d'un herbier et de nichoirs et mangeoires pour les oiseaux.

Le jardinage reprendra au printemps : nous sommes preneurs de tout matériel, outils, plants ou graines dont vous souhaiteriez vous débarrasser. Merci d'avance.

Points positifs depuis la rentrée :

Le changement de prestataire pour la restauration scolaire a permis une baisse très significative (plus de 50 %) des déchets alimentaires : les enfants appréciant plus leur repas, finissent mieux leurs assiettes. Le syndicat scolaire est donc très satisfait d'avoir pris cette décision.

Différents travaux ont eu lieu pendant les vacances de La Toussaint pour entretenir les bâtiments de l'école : changement du bardage du préau de l'école maternelle et enduit du pignon et murs de clôture de l'école primaire.

L'essai du nouvel arrêt pour les bus de ramassage scolaire (au niveau du préau de l'école primaire) étant concluant, il a été décidé d'entériner cette décision et d'étudier la mise en place de barrières définitives le long des trottoirs de la place des écoles.

Points négatifs :

Il s'agit bien sur du conflit opposant la commune de Morangis au syndicat scolaire. Ce conflit en est arrivé à un tel point qu'il nous semble important aujourd'hui de vous en informer et de vous en rappeler la chronologie.

En décembre 2013, suite à la dissolution de la communauté de communes des 3 coteaux et à l'adhésion des communes (sauf Moslins) à la CCEPC, a été créé le syndicat mixte scolaire des 3 coteaux, imposé par la préfecture et auquel n'a pas voulu adhérer la commune de Morangis qui ne voulait pas comprendre que la CCEPC n'ait pas la compétence scolaire et que la création d'un syndicat soit indispensable à la gestion de l'école. Le syndicat a donc été créé, comprenant Chavot, Grauves, Mancy, Monthelon et Moslins et présidé à l'époque par Mr Henri Chopin, maire de Monthelon. Le préfet a demandé qu'une convention soit signée entre le syndicat et la commune de Morangis, ce qui n'a pas été fait puisque le maire de cette commune n'est jamais allé chercher le recommandé à la poste ! Malgré tout, les enfants de Morangis ont été scolarisés au groupe scolaire à la rentrée suivante…

Le budget du syndicat scolaire est très serré : pour faire simple, les recettes proviennent des cotisations des communes y adhérant soit 135€ par habitant et par an, des aides pour les activités périscolaires (50 € par enfant inscrit), les dépenses sont des dépenses de fonctionnement de l'école (fournitures scolaires, salaires des ATSEM, électricité, eau, ménage …) mais aussi des temps périscolaires (salaires du personnel de cantine et de surveillance, salaires des animateurs et matériel pour les activités périscolaires) et des dépenses d'investissement (travaux d'entretien des locaux en général et cette année, installation des fermetures électriques des portails, informatique…).

Suites aux élections municipales de 2014, les membres du syndicat scolaire changent et Mr Jean-Pierre Journé en prend la présidence.

En 2014, devant les difficultés financières du syndicat (malgré les avances des communes de Monthelon et de Grauves) et devant l'absence de paiement de la commune de Morangis pour la scolarité de ses enfants malgré les rappels de la trésorerie (envoyés comme tous les titres de paiement en envoi simple et non en recommandé donc non reçus dans les délais, d'après le maire de Morangis), le préfet décide de faire un prélèvement direct sur le budget de la commune au profit du syndicat. Même chose en 2015.

En 2014 et 2015, le maire de Morangis dépose un recours auprès du tribunal administratif contre le syndicat scolaire et le préfet car il y a eu vice de procédure : le préfet aurait du prévenir la cour des comptes de ces prélèvements, ce qu'il n'a pas fait…

Le jugement est tombé fin octobre : le syndicat doit rembourser les sommes prélevées à Morangis, soit 41700 € et payer 2000 € de dommages et intérêts ! Le préfet est aussi condamné à verser des dommages et intérêts d'un montant de 1500€.

De son coté, l'inspection d'académie oblige le groupe scolaire de Grauves à scolariser les 31 enfants de Morangis…

Le prochain rendez-vous avec le préfet ne pourra avoir lieu avant la deuxième quinzaine de décembre (élections régionales obligent…). A savoir que ce nouveau préfet, arrivé courant 2015, part en retraite en janvier 2016.

En regard de l'article L2321-2 du code général des collectivités territoriales, **les dépenses scolaires constituent des dépenses obligatoires d'une commune** et la commune de Morangis se trouve dans l'obligation, en application de l'article L 5212-19 du même code, **de contribuer aux recettes du syndicat à hauteur des services assurés**. Toutefois, il résulte de l'article L 212-8 du code de l'éducation nationale que les dépenses à prendre en compte sont les charges de fonctionnement **à l'exclusion de celles relatives aux activités périscolaires**. Le préfet devrait donc fixer, nous l'espérons, rapidement, la contribution de la commune de Morangis pour les charges de fonctionnement mais qui va payer tout ce qui concerne les temps périscolaires ?
Pour conclure, que faire devant un maire et un conseil municipal qui, non seulement refusent de payer pour la scolarité des enfants de leur commune mais se désintéressent complètement d'eux puisqu'en refusant d'adhérer au syndicat, ils ne participent aucunement aux discussions et aux décisions prises pour l'école, n'ont pas participé à la difficile tache de l'application des nouveaux rythme scolaires en septembre 2014 et à l'organisation des temps d'activités périscolaires depuis cette date ? C'est facile d'être élu et de laisser le travail aux autres…D'ailleurs, aucun représentant de la commune ne vient non plus au conseil d'école.
Est-ce normal que les contribuables de nos 5 communes réunies en syndicat financent la scolarité et le temps périscolaire de ces 31 enfants issus d'une commune qui ne veut rien payer ou fait tout pour repousser les paiements ?
Est-ce normal d'avoir l'impression d'être abandonné par les services de l'état ?

En attendant des temps meilleurs, le syndicat va réduire au maximum les dépenses du groupe scolaire. Heureusement, cette année, aucune classe transplantée (classe verte ou classe de neige) n'est prévue, il n'y a donc pas de subvention à donner à la coopérative scolaire… La priorité est évidemment d'assurer les salaires des employés.
Malgré ces difficultés, nous souhaitons une très bonne année scolaire à tous, aux enfants mais aussi aux enseignants et au personnel du groupe scolaire.

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des pompiers

Le11 Juillet 2015 a été organisé par les sapeurs pompiers de GRAUVES, une rando-vélo afin de récolter des dons pour les orphelins des sapeurs pompiers de la Marne. Un parcours de 70km à été établis au cœur de la route touristique de champagne.

Ils ont été accompagnés toute la journée par les BOMBOS EMIGRANTES de MARDEUIL

Le 21 Juillet, les pompiers ont participé à la ruche avec les petites abeilles de GRAUVES : une présentation du matériel, une démonstration de secours à personnes ainsi qu'un petit parcours sportif avaient été organisés pour la joie des enfants.

Le loto 2015 des pompiers a attiré 147 personnes pour sa 5ème édition.
Très bonne ambiance! De très beaux lots ont été remportés.
Merci à toutes ces personnes

Billard club

Notre loto qui s'est déroulé le samedi 7 novembre a remporté un vif succès : en effet, 220 personnes s'étaient déplacées au foyer rural, remplissant pratiquement toute la salle.

Les premiers résultats du début de la saison sportive sont prometteurs :

Fourmet Sebastien (photo ci-contre)
champion de la marne cadre national

Collard Rém
champion de la marne cadre régional

Le club participe encore cette année aux temps d'activités périscolaires en proposant une initiation à 8 enfants scolarisés en cm1 ou cm2 chaque trimestre.

L'année dernière, parmi les enfants qui ont bénéficié de cette initiation, six ont obtenu le diplôme de bronze proposé par la fédération : Nathan Lambert, Quentin Bartaux, Hugo Lefèvre, Thomas Dewitte, Antonin Filsjean et un petit Grauviot, Baptiste Fierfort (à gauche sur la photo).

GASPA

- L'assemblée générale aura lieu le mercredi 9 décembre 2015 à 19 heures à la salle des associations.

- Rappel des horaires des activités :

  Marche à pied le dimanche à 9 heures départ place de la mairie,
  course à pied les mardi et vendredi à 18h30 départ place de la mairie,
  vélo de route le dimanche à 9 heures départ place de la mairie,
  vtt le samedi à 14 heures place de la mairie.

- Notre prochaine manifestation : randonnée pédestre le 29 mai 2016.

Grauves d'Hier et d'Aujourd'hui

L'association Grauves d'Hier et d'Aujourd'hui a organisé le dimanche 15 novembre son 5ème salon artisanal.
25 exposants étaient présents pour accueillir les visiteurs et leur proposer leurs créations artistiques ou gourmandes.

Les visiteurs avaient ainsi un vaste choix de bijoux, céramiques, objets recyclés, vitraux, broderies, articles textiles, peintures, aquarelles, décorations de Noël, cartes de vœux, produits cosmétiques biologiques, mosaïques, biscuits, ratafia, confitures, miel, ….
Trois habitants de Grauves présentaient également leur savoir-faire : un apiculteur, une brodeuse et une artiste peintre.

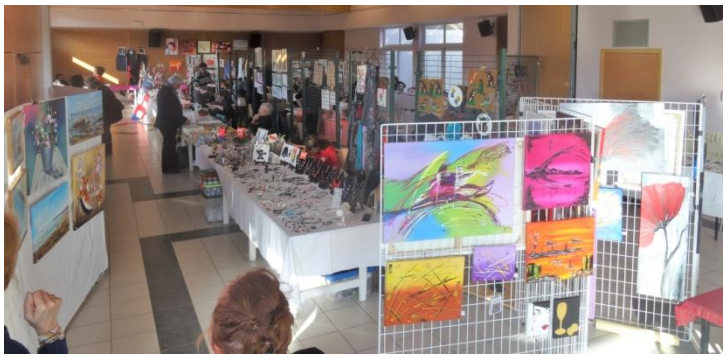

L'Association est toujours à la recherche d'archives (textes, photos,…) concernant l'histoire et la vie locale. Les personnes intéressées peuvent contacter le président, M. Julien Oudard.

L'Art de Vivre

Cette année encore a été marquée par l'organisation de notre Paëlla Géante le lundi de la fête avec 220 parts vendues. Heureusement que la météo est souvent de notre côté !!!

La journée Boudin Noir le 18 Octobre qui, pour la 4ème fois, à remporter un vif succès auprès de nos concitoyens avec 120 parts de boudin vendues et 70 personnes sur place au foyer rural.

Après le repas, les participants ont pu jouer à des jeux de société divers et variés et un fond musical nous a permis de passer une agréable journée dans la joie et la convivialité.

Le rendez-vous est déjà pris pour la chasse aux œufs de pâques qui se déroulera comme d'habitude, le dimanche de Pâques, sur le stade de football de Grauves, à partir de 10h00.

Détente Canine

Cette saison a vu arriver de nouveaux adhérents : actuellement, elle en compte plus de 30 avec des chiens de toutes races.
Le travail du dimanche matin de 10h30 à 11h30 paye car nos adhérents se sentent de plus en plus à l'aise avec leurs compagnons à quatre pattes et commencent à maîtriser les différentes techniques d'éducation canine.
Une démonstration sera éventuellement proposée dans le courant de l'année 2016 afin de faire découvrir notre univers.

La randonnée pédestre du jeudi de l'ascension a réuni une vingtaine de marcheurs et la paëlla qui a suivi a été dévorée par les amis de l'association (200 parts vendues).

Les bénéfices ont été comme à l'habitude reversés au refuge d'Epernay qui nous compte parmi ses collaborateurs et partenaires.

Un dîner spectacle est proposé le samedi 05 décembre 2015 au foyer rural de Grauves avec un humoriste, deux transformistes suivis d'un grand bal.
Nous espérons que cette soirée sera une réussite car c'est une première à Grauves (35euros par personne).

Dernière minute : soirée annulée faute d'inscriptions ! Pas envie de sortir vous amuser un peu, les Grauviots ??? Dommage pour la vie associative du village…

Sports et Loisirs à Grauves

Du bien-être pour tous !

Les activités ont repris depuis la première semaine de septembre dans une ambiance sympathique et sportive. Cette année, l'association compte une bonne cinquantaine d'adhérents qui participent à une ou plusieurs séances hebdomadaires. Des nouveautés sont proposées : la zumba kid pour les enfants de 6 à 12 ans et le yoga qui a rencontré beaucoup de succès au point qu'il a fallu refuser du monde… Les inscriptions sont toujours possibles pour les autres activités, zumba toning et gym bien-être pour celles qui recherchent un travail « cardio » et musculaire assez intense et gym douce réservée aux séniors mais aussi à celles qui souhaitent conserver souplesse, équilibre…et pratiquer des étirements. Il est toujours possible de tester une ou deux séances avant de s'inscrire.

Nous vous rappelons le planning :

Lundi de 17h35 à 18h20 : zumba kid (enfants de 6 ans à 12 ans) à la salle associative
Lundi de 18h40 à 19h40: zumba, zumba toning au foyer rural
Lundi de 19h45 à 20h45: gym bien être, renforcement musculaire, stretching au foyer rural
Le vendredi de 9h30 à 10h30: gym douce, pilates, stretching au foyer rural.

Et les tarifs :

- 5€ pour l'adhésion annuelle à l'association **S L G**rauves plus le coût de l'activité choisie :
- Zumba kid : 90 €, licence et assurance comprises
- Cours adultes : 95 € pour une activité par semaine, 165 € pour 2 et 235 € pour plus de 2, licence et assurance comprises.

En novembre, a eu lieu notre assemblée générale ; nous avons de nombreux projets pour développer des activités de loisirs pour notre village : nous allons travailler sur ces projets afin de les proposer en 2016.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre par mail : assoc.slg@gmail.com

Odile Vermeersch, présidente : 06 33 05 22 93 Valérie Varnier, secrétaire : 06 76 81 09 03
Sévrine Pierre, trésorière : 06 71 59 14 69

Tennis de Table

La saison terminée, les pongistes du club ont clos celle-ci, début juillet, par une journée champêtre avec au programme vélo, tennis, pétanque mais aussi un barbecue. Les vacances sont passées et en septembre, tout ce petit monde est reparti à la table affronter les caprices de la petite balle blanche ou orange.

Le championnat a bien repris pour l'équipe phare, engagée en régionale 2 et qui joue les premiers rôles avec en point de mire la remontée rapide en R1 et qui voit la montée en puissance du jeune Nathan.

L'équipe 2 évoluant en régionale 3 se trouve en milieu de tableau de sa poule.

Les deux équipes de départemental 3 luttent pour le maintien à ce niveau. L'une d'elles est composée en partie de 2 jeunes joueurs (Martin et Clovis) qui font beaucoup plus que de la figuration, enchainant les perfs dans une poule très relevée.

La cinquième équipe, composée à moitié de féminine, truste le haut du classement en D5.

Entre deux matchs de championnat, l'équipe dirigeante prépare son traditionnel loto.

Loto de Noel du TTG
19 décembre 2015
Salle des fêtes d'Avize

<u>**A**ssociation **C**ommunale de **C**hasse **A**gréée</u>

Plan Faisan : Après 3 années de réimplantation d'environ 3x200 faisans élevés dans deux volières à Grauves, et ensuite 2 années de non prélèvement par solidarité avec le plan faisan de l'ACCA de Mancy, le but recherché est à peu près atteint. Vous pouvez observer de nombreux spécimens sur le territoire en vous promenant. Malheureusement, la route a prélevé un tribu important : merci de ralentir quand nos familles faisans traversent cette route. Tout ceci n'aurait pas été possible sans le travail assidu de nos piégeurs (Philippe, Jérôme, Maxime et Gérard) pour la régulation des prédateurs (renards, corneilles, etc…)
Aussi, il est fort déplorable que certaines personnes s'en prennent à leur matériel. Respectons leur travail, s'il vous plait, merci ! C'est si facile de détruire et de casser…de plus, ce n'est pas gratuit !
Donc, je me permets de rappeler à ces personnes peu scrupuleuses, notre position dans l'article ci-dessous :

VANDALISME

Encore une cage à renard vandalisée cette année !

Suite au ras le bol général des piégeurs de l'ACCA, nous avons déposé une plainte à la gendarmerie d'Avize. Nous vous rappelons que ces pièges sont éventuellement porteurs de maladies comme l'échinococcose alvéolaire qui peut être mortelle chez l'être humain. Pour le ou les auteurs de ces faits, nous espérons que ces dégradations ont été commises par pures bêtises et que celles-ci ne se reproduiront plus car, avec l'appui du Préfet, de l'Association des Piégeurs et de la Fédération des Chasseurs de la Marne, nous ne manquerons pas de poursuivre ce ou ces individus devant les tribunaux. **A bon entendeur !**

Confrérie de Saint-Vincent

Depuis juin, la Confrérie a entrepris la rénovation du tracteur qui sert aux différents défilés :

Celui de l'Archiconfrérie se déroulera à Reims, le 16 janvier 2016, celui de la passation du bâton, dans les rues du village, le 17 janvier et enfin celui de la Saint-Vincent, à Monthelon, le 22 janvier au matin.

Une bourse a été organisée le dimanche 29 novembre 2015 avec cette année, une tombala qui récompensait les exposants. L'ambiance était conviviale avec la visite de nombreux collectionneurs venus d'autres départements et de plusieurs habitants de Grauves.

Maintenant, l'heure est à la réalisation du nouveau char pour 2016.

La ruche de Grauves

C'est toujours avec un grand bonheur que la ruche a ouvert ses portes du 5 au 31 juillet pour 4 semaines, cette année nous avons accueilli environ 35 enfants répartis sur tout le mois.

Najwa, Marion et emmanuelle ont su divertir nos enfants dans un cadre agréable et ludique

Au programmes des sorties :

- Grande soirée camping ou les enfants et les parents ont pris plaisir à participer
- Une journée à Center Park

- La sortie au parc Nigloland
- Une journée pleine de rires et de glissades à Jogaland.
- Une intervention des sapeurs-pompiers de Grauves avec diplôme à la clé
- Sans oublier également une sortie piscine par semaine et une initiation au billard et au ping pong.

Le vendredi 24 juillet nous avons organisé notre traditionnelle fête de la Ruche autour d'un barbecue et de beaucoup de convivialité.

Merci à la municipalité ainsi qu'aux parents bienfaiteurs sans qui il serait difficile d'animer la Ruche.
Nous accueillons dans la bonne humeur toutes les personnes qui auraient envie de nous rejoindre.

Le comité

REUNION EN MARS, POUR LES INSCRIPTIONS DE JUILLET 2016 !

QUELQUES INFOS EN VRAC…

Tri et collecte des déchets *(OV)*

RAPPEL

La distribution annuelle des sacs de tri sélectif aura lieu les :

Lundi 7 décembre de 10h30 à 12h30

Jeudi 10 décembre de 16h30 à 18h30

Au foyer rural

Si le tri sélectif dans les sacs jaunes ou bleus fonctionne plutôt bien, de nombreuses erreurs de tri persistent encore dans les poubelles grises de déchets ménagers, c'est pourquoi la CCEPC lance une nouvelle campagne d'information :

- Les piles (qui contiennent des produits toxiques dangereux) doivent être déposées dans la borne à piles située dans le hall de la mairie ou à la déchetterie.

- Les textiles, chaussures, articles de maroquinerie peuvent être réutilisés (pensez aux associations !) ou recyclés : les déposer dans les containers « le relais » (rue neuve à Grauves) ou à la déchetterie.

- Le verre (bouteilles, bocaux…) est à mettre dans les containers, rue d'Epernay (ils viennent d'être remplacés par des neufs par la CCEPC) pour être recyclé.

- Le petit électroménager, outillage ou téléphone portable… peuvent être réparés ou recyclés : pensez aux associations ! Sinon, portez-les à la déchetterie ou chez un revendeur.

- Les ampoules électriques, néon…sont récupérées dans les grandes surfaces.

Il est important de prendre de bonnes habitudes de tri et de réduire ses déchets ménagers par principe mais aussi par économie: un jour peut-être, il faudra payer des taxes en fonction du poids de ses poubelles…
Ceci n'est pas une raison pour déposer ses déchets n'importe où, notamment près des bennes à verres et même au cimetière !!!

Location des salles communales*(MZ)*

Petite modification à prendre en compte pour les locations de la salle communale et du foyer rural.
Lors d'une location en semaine, si le jour précédent ou suivant la location est férié, il sera alors appliqué le tarif pour un week-end.

Elections régionales*(OV)*

Les premières élections régionales depuis le redécoupage des régions due la réforme territoriale auront lieu les 6 et 13 décembre prochains afin d'élire les 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer.

Les élections régionales ont lieu au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel de liste à deux tours.

Un second tour a lieu si aucune liste n'atteint 50 % des suffrages exprimés au premier tour. Peuvent se qualifier au second tour les listes ayant recueillis au moins 10 % des voix.

Les sièges sont répartis entre les listes au niveau régional mais, au sein de chaque liste, les sièges sont attribués par section départementale.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures. Merci de vous munir de votre carte électorale et de votre carte d'identité.

Distribution des plaques de numéros de maison*(OV)*

De nombreuses maisons ne portant pas de numéro, il a été décidé d'en commander et de les distribuer. Si maintenant, chaque maison est bien signalisée, nous demandons aussi aux habitants de bien noter leur identité sur leur boite aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier mais aussi des documents distribués par la mairie.

Abribus*(OV)*

Pour des raisons de sécurité, les portes des écoles sont maintenant, continuellement fermées. Suite aux remarques de plusieurs parents, nous vous informons que les collégiens peuvent sonner à l'entrée de l'école maternelle pour se mettre à l'abri sous le préau, en cas de mauvais temps. L'atsem présente pour la garderie du matin, avec l'autorisation du maire, leur ouvrira volontiers la porte.

Garde d'enfants*(OV)*

Une nouvelle nourrice agréée, Jennifer Steiner s'est installée à Grauves, au 22 Grande Rue. Vous pouvez la joindre au 06 79 21 24 32.

Location d'appartement*(OV)*

Un F2 de 38 m2, situé au dessus de la mairie, est disponible. Il sera remis en location dés la fin des travaux de rénovation et de remise aux normes électriques pour un montant de 361 € mensuel hors charges.
N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie si vous-même ou un de vos proches êtes intéressés

Défibrillateur*(OV)*

Le défibrillateur commandé pour la commune est arrivé : il va être fixé rapidement sur la façade de la mairie, sous les fenêtres du secrétariat. Un deuxième pourrait être commandé dans un second temps, en fonction du budget ; il serait installé à l'extérieur du foyer rural pour les manifestations sportives ou festives.

ETAT CIVIL

Mariages

Pas de mariage ce semestre dans la commune, mais un heureux évènement à vous signaler malgré tout : Christopher Smith, un des employés communaux, s'est marié avec Amandine Huberlant, le 15 août 2015, à Monthelon.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès

David Tonnelier le 15 août 2015, à l'âge de 37 ans
Serge Leroy le 1er octobre 2015, à l'âge de 66 ans

Sincères condoléances aux familles.

TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION

Cette page de libre expression, proposée pour la première fois dans ce numéro d'info Grauves, est ouverte à tous, à condition qu'elle ne contienne aucun propos insultant, diffamatoire ou raciste. Elle est à votre disposition si vous souhaitez partager un sujet qui vous tient à cœur, proposer une réflexion sur un fait de société, faire part de vos préoccupations…etc

La loi de santé expliquée a mes concitoyens

Mesdames, Messieurs,

Les rapports que vous entretenez avec vos médecins vont changer. Madame TOURAINE, Ministre de la santé, a décidé sans aucune concertation de les « moderniser ». Vous avez tous entendu, que le tiers payant allait se généraliser en 2017. Nous nous battons depuis de nombreux mois contre cette généralisation mais par-dessus tout contre les aspects cachés de cette loi. Nous avons été contraints de fermer nos cabinets par deux fois en un mois, parce que Madame TOURAINE et ses proches conseillés souhaitent la mort de la médecine libérale de proximité et la disparition du secret médical, en livrant vos données de santé aux mutuelles, en leur permettant de lire votre dossier qui sera contenu dans votre carte vitale. Ces mutuelles sont aussi vos banques et vos assurances : que feront-elles de vos dossiers médicaux ? Vont-elles les utiliser avant de vous octroyer un prêt, avant d'augmenter vos primes d'assurance, ou dans l'optique d'une éventuelle radiation ? Le tiers payant vous permettra de ne plus directement payer vos médecins mais les contre parties sont rudes. Vous devrez fournir à votre caisse de sécurité sociale (CPAM, MSA ...) une autorisation de prélèvement sur votre compte pour que ces caisses récupèrent les euros de franchise (quid des erreurs ?). Votre médecin traitant sera obligé de signer un contrat avec votre mutuelle pour pouvoir continuer à vous prendre en charge. En échange votre médecin sera contraint de prescrire les médicaments du laboratoire qui se sera engagé auprès de votre mutuelle, comme il sera contraint de vous envoyer chez les spécialistes qui auront signé ce type de contrat. Que vous restera-t-il de votre liberté de choisir votre médecin, vos spécialistes, vos traitements ? Tout ce système étant chapeauté par l'état au travers des Agences Régionales de Santé (et de leurs lourdeurs administratives). Il ne vous restera que la liberté de payer une mutuelle très –trop- chère, tous les mois, sans savoir à quoi correspondent vos cotisations pour n'être que trop peu remboursé.

Telle est la réalité de cette loi. Vous venez dans nos cabinets nous confier vos secrets les plus intimes. Ceci n'est pas à vendre aux mutuelles. L'état n'a pas le droit de s'immiscer dans notre relation. La liberté des Soignants est celle de tous les Patients. Les médecins de la coordination 51 refusent d'appliquer cette loi liberticide et anti déontologique. Ne laissons pas Madame TOURAINE gâcher cette belle relation.
Le vote de cette loi a eu lieu le vendredi 30 novembre dernier, jour de recueillement national, en présence de 18 députés !!! Par 9 voix pour et 8 voix contre. Je remercie malgré tout, nos élus marnais, Députés et Sénateurs pour leur soutien et leur engagement.

Parlez à votre médecin des suites à donner à ce vote en catimini.

Juste pour préserver ce lien inaliénable qui lie Soignés et Soignants.

Docteur Thierry Vermeersch, médecin généraliste, membre de la coordination 51 pour une médecine libre.

Agenda

Dimanche 6 décembre : 1er tour des élections régionales

Vendredi 11 décembre : repas des anciens au foyer rural

Dimanche 13 décembre : 2eme tour des élections régionales

Vendredi 18 décembre : marché de Noël à l'école primaire

Samedi 19 décembre : loto du TTGrauves à la salle des fêtes d'Avize

Janvier : vœux du maire

Vendredi 22 janvier : Saint Vincent

Dimanche 27 mars, jour de Pâques : chasse aux œufs au stade organisée par L'Art de Vivre

Journée nature fin mars, début avril

Carnaval pendant les vacances de Pâques

Dimanche 8 mai : commémoration de la victoire de 1945

Jeudi de l'Ascension, 5 mai : randonnée pédestre et paëlla organisée par détente canine

Dimanche 29 mai : randonnée pédestre organisée par GASPA

Forum des associations en juin

Vendredi 10 juin : kermesse à l'école maternelle

Vendredi 24 juin : kermesse à l'école primaire

25, 26 et 27 juin : fête patronale avec la soirée paëlla le lundi préparée par L'Art de Vivre

Mercredi 13 juillet : retraite aux flambeaux, feu d'artifice

Jeudi 14 juillet : repas champêtre

Directeur de la publication : Jean-Pierre Journé

Rédacteurs : Odile Vermeersch (OV), Martine Zagar (MZ) et Pascal Guyon (PG)

Mise en page : Odile Vermeersch, Martine Zagar

Mairie

Tel : 03.26.59.71.30 Mail :mairie.grauves@wanadoo.fr

Secrétaire : Mme Ginette Guiltaux

Horaires d'ouvertures au public :
Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 17h00 à19h00
Le mercredi de 8h30 à 12h00
Le jeudi de 8h30 à 12h00

Permanence du maire et des adjoints : le lundi de 17h00 à 19h00